

Kagame jusqu'en 2034

RWANDA La Constitution révisée permet au président de se briguer 3 mandats de plus

- Référendum constitutionnel ce vendredi au Rwanda.
- Les électeurs devaient massivement approuver des changements permettant au président de briguer trois mandats supplémentaires.

Il y a des pays dans lesquels un référendum sert de défi à la démocratie, et puis il y a le Rwanda, où il n'était pas nécessaire d'attendre l'annonce des résultats pour savoir que la révision de la Constitution allait être adoptée à une écrasante majorité. Ce vendredi, les électeurs rwandais se sont en effet pressés en masse dans les bureaux de vote pour répondre à la question : « Êtes-vous d'accord avec la Constitution de la République du Rwanda telle que révisée pendant l'année 2015 ? »

Plusieurs articles ont été modifiés en novembre par le Parlement, mais les deux changements les plus en vue visent à réduire la durée du mandat présidentiel de 7 à 5 ans, renouvelable une fois, et ce après un mandat de transition de 7 ans démarrant en 2017. En clair, cela signifie que le président Kagame, qui a été élu en 2003 puis en 2010, pourrait se représenter en 2017, puis en 2024 et en 2029. Il serait donc en mesure de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034...

« Lorsque les gens restent au pouvoir trop longtemps, cela devient une menace

pour la paix et la sécurité »

FRANK HABINEZA, PARTI DEMOCRATIQUE VERT

Tout cela est le fruit d'un processus officiellement parfaitement légal : en juillet, le parlement avait reçu une pétition en faveur d'un 3^e mandat pour Kagame signée par 3,78 millions de Rwandais. Des modifications de la Constitution ont été rédigées puis approuvées par le Parlement en octobre et novembre. Le 8 décembre dernier, le gouvernement a annoncé qu'un référendum serait organisé dans les dix jours. Une campagne aussi courte qu'unanime : l'ensemble des partis politiques rwandais se sont prononcés en faveur du « oui ». Seul le petit Parti démocratique Vert s'est dit en faveur du « non », mais il a renoncé à faire campagne, estimant ne pas avoir assez de temps pour cela.

« Le président a fait un travail remarquable sur le plan économique après le génocide, estime Frank Habineza, du Parti démocratique Vert, dans *The Independent*. Nous pourrions pour cela lui donner une médaille nationale honorifique. Mais lorsque les gens restent au pouvoir trop longtemps, cela devient une menace pour la paix et la sécurité. Les gens sont fatigués, et lorsqu'ils veulent se débarrasser de leur leader, ils utilisent la violence. L'emprise d'un chef sur le pouvoir apporte alors plus de problèmes, et plus de vies risquent d'être perdues. » Habineza sait qu'il avance en terrain miné, dans un pays où les responsables de plusieurs partis politiques d'opposition sont en prison ou ont été assassinés.

Le processus de consultation n'a « rien à voir avec la volonté

du peuple rwandais, estime dans un communiqué un groupe d'organisations de la société civile et de partis politiques d'opposition en exil. *Le peuple vit dans la peur, sous une dictature et n'a dès lors pas de choix autre qu'obéir aux injonctions des autorités. Ces manœuvres sont destinées à tromper les bailleurs de fonds et la communauté internationale en général.*

« Kagame jouit clairement d'un soutien considérable à travers le pays, bien qu'il soit difficile de déterminer réellement ce que pensent de nombreux Rwandais, analyse Carina Tertsakian, de Human Rights Watch. Le parti FPR domine tous les aspects de la vie politique et publique et a imposé de sévères restrictions à la liberté d'expression. (...) Même des Rwandais qui s'opposent en privé à ces modifications étaient prêts à voter "oui". Ainsi qu'un Rwandais nous l'a expliqué, "ce serait bête de voter non puisque de toute façon, ça ne changera rien". »

Et la communauté internationale, qu'en pense-t-elle ? « Le président Kagame a l'opportunité de montrer l'exemple dans une région où les dirigeants semblent avoir tendance à se considérer comme indispensables dans leur pays, a déclaré le 1^{er} décembre Samantha Power, l'ambassadrice américaine au Conseil de sécurité. Nous attendons du président qu'il se retire à la fin de son mandat en 2017. » Deux jours plus tard, la haute représentante de l'Union européenne, Federica Mogherini, ajoutait que « dans les pays qui ont de façon continue respecté les limites des mandats et permis le changement, les sociétés sont devenues plus rési-

lientes et les institutions plus crédibles ». Et toute modification « qui s'applique seulement à un individu atténue la crédibilité du processus de réforme constitutionnelle ».

La réponse de Kagame a été laconique : « Si vous voulez obtenir quelque chose de moi en me prenant de haut, vous pouvez être sûrs à 100 % que vous ne l'obtiendrez pas. Soyez sûrs que vous aurez l'inverse. » ■

VÉRONIQUE KIESEL

AU BURUNDI

L'UA prête à déployer des « troupes de protection » des civils

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a décidé l'envoi de troupes africaines au Burundi avec un mandat de protection des civils, nouvelle étape dans les pressions croissantes de l'Afrique et de la communauté internationale sur Bujumbura. L'envoi des troupes reste néanmoins soumis à l'accord de Bujumbura - peu probable - ou, à défaut, à celui des chefs d'Etat de l'UA.

Les troupes qui pourraient être envoyées au Burundi proviendront de la Force est-africaine en attente (EASF), composante régionale de la Force africaine en attente (FAA). Dix pays fournissent des troupes à l'EASF : le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie et le Soudan. (afp)